


Un nouveau décret inscription d'ici à 2015

 Le travail serait déjà en cours avec comme but de redéfinir l'importance des critères de choix des écoles

► Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Enseignement, a annoncé hier vouloir repenser le très controversé décret inscription. Des travaux sur le sujet seraient, selon elle, déjà en cours. L'objectif est d'avoir un nouveau système mis en place à la rentrée prochaine, ou "au plus tard en 2016", a précisé la ministre. "Je vois les acteurs à mon cabinet encore cette semaine pour voir et entendre leurs propositions."

C'est bien évidemment l'importance des critères de choix de l'école qui est en ligne de mire de cette possible refonte du système. Le choix des parents est censé devenir le critère déterminant dans le placement de l'enfant. Il doit ainsi supplanter les critères géographiques qui "devenaient trop importants", a estimé Joëlle Milquet.

Elle a aussi plaidé pour une meilleure prise en compte du

critère pédagogique.

Le décret inscription a récemment été mis en cause pour son inefficacité dans ce pour quoi il avait été créé. La mixité dans les écoles n'avait pas bénéficié du système mis en place.

LES VOIX DES différentes associations de parents et d'enseignants s'étaient alors élevées pour dénoncer un système qu'ils jugeaient injuste. Les spécialistes s'étaient quant à eux accordés sur le fait qu'il était inutile de tenter d'utiliser l'école pour régler des problèmes sociaux.

R. D.